



Accès aux services essentiels :

**Vers une démarche commune de collecte des actions
extérieures des collectivités territoriales**

Panorama des engagements financiers 2021

Synthèse

Résultats issus d'une étude commune de collecte de données

Afin de stimuler et d'accompagner les acteurs sur les thématiques de l'accès aux services essentiels, trois réseaux nationaux multi-acteurs (pS-Eau, AMORCE, Cicle), la Conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA) et cinq réseaux régionaux multi-acteurs (Gescod, SO Coopération, BFC International, Centraider, Lianes coopération) ont entamé en 2021 un travail commun en vue d'améliorer la cohérence de leurs actions concernant les secteurs de l'eau et l'assainissement, l'énergie et la gestion des déchets.

Les synergies qui existent entre ces trois secteurs justifient une approche transversale. En 2021, le groupe de travail « méthodologie commune de collecte de données », composé de représentants des différents réseaux impliqués dans ce programme de rapprochement, a souhaité dresser un panorama commun et transversal de l'AECT (action extérieure des collectivités territoriales) sur ces trois secteurs. Il s'agit d'une première expérience de démarche mutualisée pour les membres du consortium qui collectent, sur chacun des trois secteurs et dans chacune des régions, des données qui parfois se recoupent.

Ce bilan présente les retours d'expérience des membres du consortium sur la méthodologie adoptée pour cette collecte d'informations auprès des collectivités territoriales, ainsi qu'une analyse régionale et sectorielle des résultats.



Photo : © ps-Eau, Mali 2015

Méthodologie

Vers une harmonisation des pratiques

Un état des lieux des méthodes de collecte des différents partenaires a été réalisé afin de définir les données pertinentes et réalistes à récolter. Il a été choisi de se concentrer sur des données relatives à la typologie des financements engagés par les collectivités. **Pour cette première collecte commune, qui s'est déroulée entre mars et juin 2022**, il a été retenu d'extrapoler la méthodologie déjà appliquée depuis 2007 par le pS-Eau pour la réalisation du bilan annuel de l'action extérieure des collectivités territoriales pour l'eau et l'assainissement. La base de données du pS-Eau, qui recense les collectivités territoriales impliquées dans les secteurs de l'eau et l'assainissement, est au cœur de cette méthodologie et permet, en y renseignant les informations sur les engagements annuels, de réaliser un traitement statistique.

La liste des collectivités habituellement ciblées par le [pS-Eau](#) a été enrichie avec les collectivités potentiellement engagées sur au moins deux des trois secteurs étudiés, identifiées par [Cicle](#), [AMORCE](#) et les RRMA.

Un questionnaire a permis d'interroger les collectivités sur les montants de leurs engagements 2021 dans les secteurs ciblés et sur la typologie de ces autofinancements, en questionnant les aspects suivants :

→ Le(s) budget(s) mobilisé(s) :

- Budget général ;
- Budgets spécifiques, relatifs à la gestion de l'eau, l'assainissement, l'énergie et la gestion des déchets (dispositifs 1% Solidaires) ;
- Valorisation des ressources humaines (implication des services techniques).

→ Le fléchage de ces engagements en termes de types d'action :

- Coopération décentralisée ;
- Financement de projets.

La liste des collectivités territoriales interrogées a été répartie entre les membres du consortium de façon cohérente, en fonction des secteurs connus ou pressentis d'intervention de la collectivité et de sa situation géographique¹.

Les résultats de l'enquête ont été renseignés par l'ensemble des membres du consortium dans la base de données du pS-Eau, afin de pouvoir effectuer des extractions par thématique et par région².

1 : À noter que SO Coopération s'est appuyé sur une « Enquête sur la mobilisation du 1% Déchets en Nouvelle-Aquitaine » réalisée en 2019 avec l'ADEME.

2 : La base de données du pS-Eau a été utilisée afin de faciliter le traitement des données, cependant elle n'a pas vocation à centraliser des données sur l'ensemble des secteurs : c'est bel et bien sur la démarche de collecte commune que portait l'expérimentation.

Résultats

Des informations sur la typologie des financements de l'AECT, apportés en 2021 sur les trois secteurs ciblés, ont ainsi été récoltées auprès de nombreuses collectivités. Les résultats exposés portent sur les engagements financiers dans les trois secteurs, au niveau national, et sur le nombre de collectivités ayant répondu aux sollicitations des réseaux. Ce dernier degré d'analyse est également présenté sur les régions couvertes par les cinq RRMA partenaires.

Ainsi, une lecture par secteur d'intervention confirme **un certain dynamisme du secteur de l'eau et de l'assainissement et met en avant l'intérêt d'un renforcement de l'accompagnement et la promotion des possibilités d'action sur les secteurs des déchets et de l'énergie**, en particulier via les dispositifs 1% Solidaires. L'important biais de non-réponse sur les secteurs de l'énergie et des déchets est à prendre en compte pour l'interprétation des résultats.

Analyse sectorielle : 2021³



Eau et assainissement

Sur ces deux secteurs,
172 collectivités
ont répondu à la sollicitation

L'analyse des retours de la collecte mutualisée a montré que

14,1 M €

ont été mobilisés par les collectivités territoriales.



Énergie

Sur le volet énergie,
14 collectivités
ont répondu à la sollicitation

L'analyse de ces retours montre qu'un peu plus de

307 000 €

ont été mobilisés.



Déchets

Dans le secteur des déchets,
24 collectivités
ont répondu à la sollicitation

L'analyse de ces retours montre un engagement de plus de

640 000 €

par les collectivités territoriales.

3 : Les données comprennent les financements issus du budget général, des budgets spécifiques ainsi que l'éventuelle valorisation RH de chaque collectivité ayant partagé ces données.

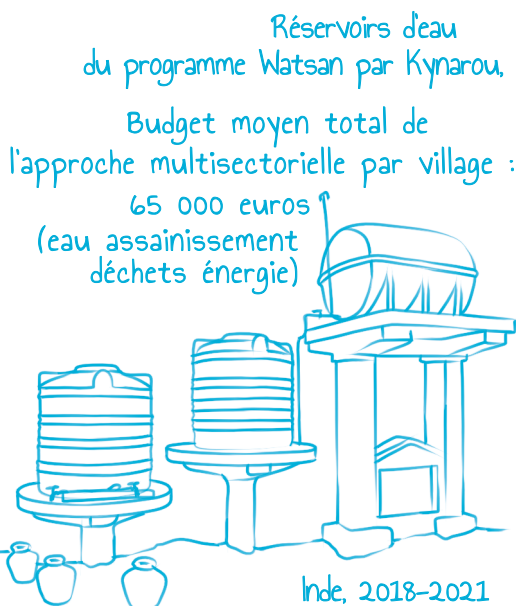
Eau et assainissement

Depuis 2007, le pS-Eau collecte annuellement les informations sur les engagements des collectivités territoriales et des agences de l'eau pour la solidarité internationale dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Cette expérience a contribué à développer au fil des années une bonne connaissance des collectivités impliquées. Les résultats de cette enquête sont présentés annuellement dans une plaquette de communication⁴.

L'analyse des retours de la collecte mutualisée a montré que **14,1 M € ont été mobilisés par les collectivités territoriales en 2021**.

Cette collecte annuelle d'informations est l'occasion pour le pS-Eau d'échanger avec les collectivités interrogées sur les actualités et les perspectives de leurs actions. Par ailleurs, les informations relatives au contenu des projets menés font l'objet d'une analyse statistique et qualitative distincte, menée en moyenne tous les trois ans en raison de sa complexité⁵.

En revanche, les informations sur les projets menés par les acteurs de coopération décentralisée et non-gouvernementale dans le secteur de l'eau et l'assainissement sont analysées annuellement pour une dizaine de pays cibles en raison de la concentration des initiatives⁶.



À NOTER

Rappelons le rôle central des agences de l'eau pour stimuler l'AECT sur les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Ces établissements publics de l'État, en charge de la gestion des ressources en eau à l'échelle des grands bassins versant français, mettent parfois à disposition jusqu'à 1% de leur budget pour apporter des cofinancements importants aux initiatives de solidarité sur les secteurs de l'eau et de l'assainissement, stimulant ainsi la dynamique sur ces secteurs.

⁴ : Retrouvez l'ensemble des bilans du pS-Eau sur l'AECT eau/assainissement [ici](#).

⁵ : Retrouvez le bilan qualitatif des actions en cours en 2020 [ici](#).

⁶ : Retrouvez les bilans 2021 de la coopération décentralisée et non-gouvernementale au [Burkina Faso](#), à [Madagascar](#), au [Sénégal](#), au [Maroc](#) et dans les [pays du Sud de la Méditerranée](#).

Énergie

Pour la première fois, le réseau Cicle, avec l'appui du pS-Eau et des RRMA, a réalisé une collecte des engagements financiers des collectivités territoriales et des syndicats d'électricité et de gaz pour leurs actions de coopération décentralisées dans le secteur de l'énergie.

Les montants mobilisables pour le 1% Énergie sont restreints, compte tenu de l'assiette actuellement considérée pour le calcul du 1%. Ainsi, il a été recensé seulement trois collectivités (des syndicats d'énergie) ayant pu mobiliser le 1% Énergie tandis que les 11 autres collectivités sont intervenues en mobilisant leur budget général.

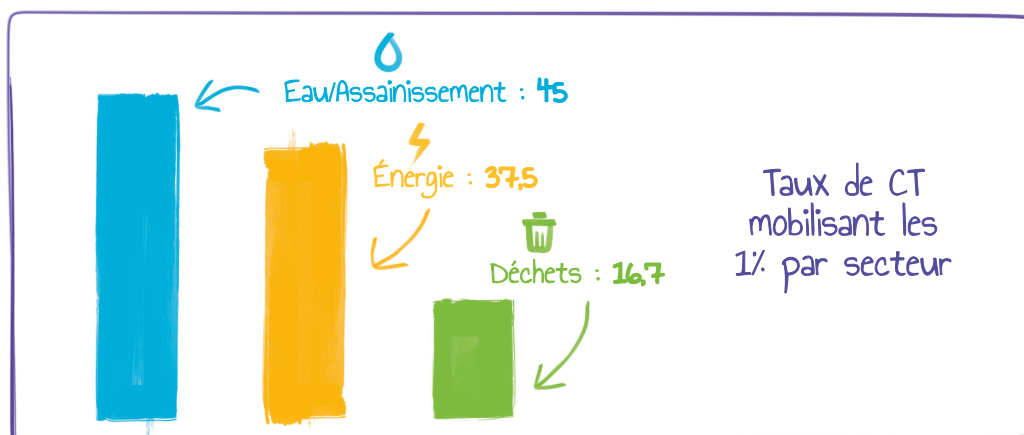
L'analyse de ces retours montre qu'**un peu plus de 307 000 € ont été mobilisés en 2021**. Ce résultat est toutefois probablement inférieur à la réalité à cause du faible taux de réponse. Certaines collectivités déjà engagées dans la coopération décentralisée pour l'énergie n'ont pas renseigné leurs engagements pris cette année. Une attention particulière sera nécessaire pour prendre en compte ces données dans la prochaine collecte des engagements et limiter le biais de non-réponse.

Déchets

De même que pour le secteur de l'énergie, le taux de retour des collectivités sollicitées est faible.

De plus, très peu de collectivités ont indiqué utiliser le dispositif 1% Déchets, qui reste également difficile à mobiliser. La plupart des collectivités engagées ne disposent pas de la compétence en matière de gestion de déchets et ont donc mobilisé leur budget général pour mener des actions de solidarité internationale sur le secteur des déchets.

L'analyse de ces retours montre tout de même **un engagement de plus de 640 000 € en 2021**. Ce résultat ne peut toutefois pas être considéré comme représentatif des dynamiques de l'AECT sur le secteur des déchets, compte tenu du faible échantillon étudié.



Analyse territoriale

En région Hauts-de-France



 Eau et assainissement  Énergie  Déchets

Nombre de CT menant des actions

10

2

3

25 collectivités territoriales ont été sollicitées par les réseaux multi-acteurs en région Hauts-de-France pour un taux de retour à hauteur de 43%. Pour certaines des collectivités qui n'ont pas donné de retour, Lianes coopération s'est basé sur les données déjà collectées, lui per-

mettant ainsi de fournir des données pour 58% des collectivités contactées. Les collectivités sollicitées sont géographiquement concentrées dans les départements du Nord (60%) et du Pas-de-Calais (23%).

→ Des informations complémentaires sont disponibles sur [notre site internet](#).

En région Grand Est



 Eau et assainissement  Énergie  Déchets

Nombre de CT menant des actions

24

4

6

La connaissance fine des collectivités engagées dans la région Grand Est, en particulier par le pS-Eau et Gescod, a permis de recueillir les

informations souhaitées auprès de 33 collectivités territoriales. Pour l'ensemble de la région, le taux de retour s'élève à 90%.

→ Des informations complémentaires sont disponibles sur [notre site internet](#).

En région Centre-Val de Loire




Eau et assainissement


Énergie


Déchets

Nombre de CT menant des actions	3	2	1
---------------------------------	---	---	---

En région Centre-Val de Loire, 30 collectivités territoriales ont été sollicitées pour un taux de réponse de 17%. Une majorité d'entre elles ont répondu au pS-Eau, du fait de l'antériorité de leur collecte et de leurs publications passées.

→ Revue semestrielle n°51 : <https://www.centraider.org/revue-solidarite-internationale/>

En région Nouvelle-Aquitaine




Eau et assainissement


Énergie

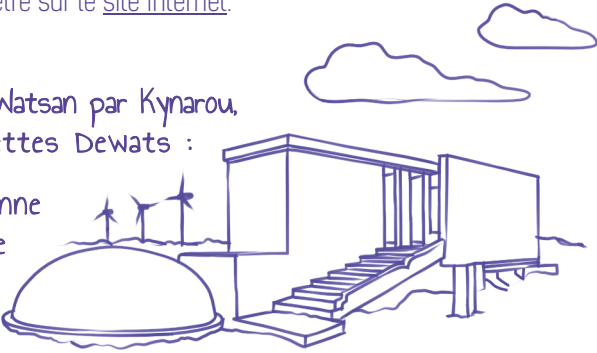

Déchets

Nombre de CT menant des actions	23	2	4
---------------------------------	----	---	---

On observe un écart important entre les taux de réponse du secteur eau, assainissement et hygiène et ceux des secteurs de l'énergie et des déchets. En effet, le taux de réponse est de 36% pour celui des déchets et de 14% pour celui de l'énergie, tandis que 74% des collectivités territoriales investies dans le secteur de l'eau et l'assainissement ont répondu aux sollicitations.

→ Retrouvez la revue incluant un baromètre sur le [site internet](#).

Programme Watsan par Kynarou,
digesteur de biogaz et toilettes Dewats :
26 000 euros en moyenne
par ensemble



En région Bourgogne-Franche-Comté



Eau et assainissement



Énergie



Déchets

Nombre de CT menant des actions

10

0

0

Sur les 22 collectivités territoriales recensées comme engagées dans le domaine de l'eau et l'assainissement, seules 6 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse d'environ 27%.

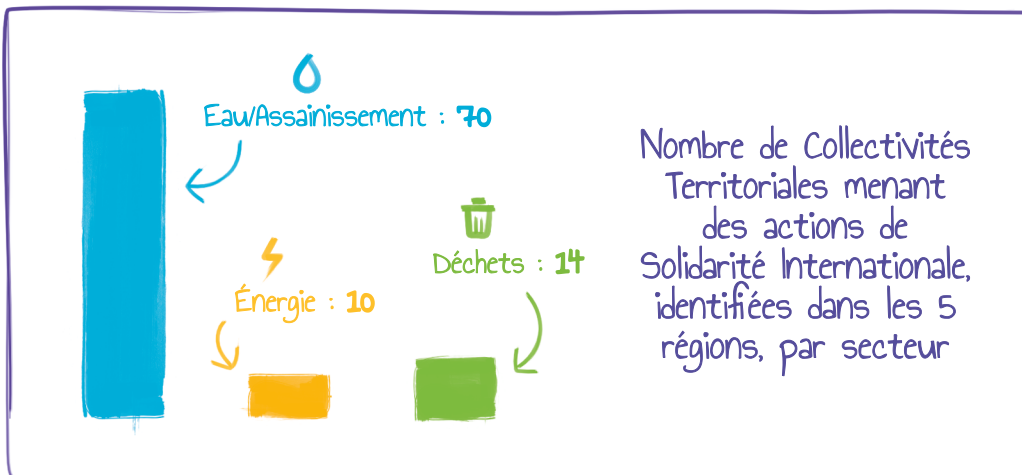
Aucune des collectivités territoriales identifiées ou engagées dans l'énergie et les déchets n'a répondu.

→ Retrouvez le dernier baromètre de BFC International sur : <https://bfc-international.org/page-detail-publication/?id=b5a097a9-6031-4dfb-866c-635154b9e4b0>

→ Une étude régionale sur les 1% Solidaires est également disponible sur notre [site internet](#).

À NOTER

Les chiffres indiqués aux niveaux national et régional comprennent des collectivités engagées sur plusieurs secteurs.



Des stratégies multisectorielles : une tendance des grandes collectivités

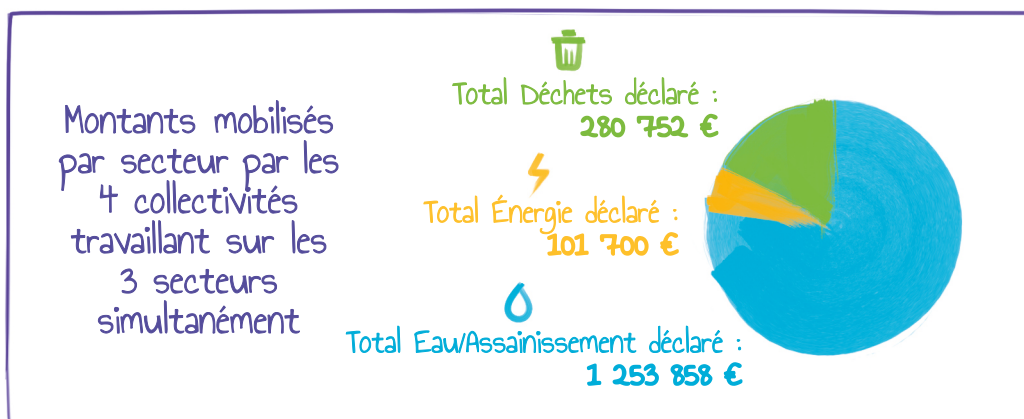
L'objectif du programme de rapprochement de l'animation des 1% Solidaires est de promouvoir l'action extérieure des collectivités territoriales sur chacun des secteurs, mais également de stimuler les approches qui visent l'accès à plusieurs services essentiels.

6 collectivités ont indiqué être engagées **sur les secteurs de l'énergie et de l'eau**, tandis que **5 ont déclaré** se mobiliser conjointement pour **les secteurs de l'énergie et des déchets**. Il s'agit principalement de conseils régionaux et départementaux.

Parmi les **13 collectivités** recensées comme étant engagées **simultanément sur les secteurs de l'eau et des déchets**, on trouve en revanche des EPCI (communautés d'agglomération et communautés urbaines et métropoles), ainsi que quelques communes.

Soulignons tout de même que **4 collectivités** se sont déclarées **engagées sur les trois secteurs simultanément**. Certaines le sont via un fonds de soutien aux porteurs de projet incluant les trois secteurs, et d'autres dans les trois secteurs mais sur différents projets de coopération décentralisée.

Si ce recensement n'est certainement pas exhaustif, il a toutefois permis d'identifier quelques collectivités engagées dans une démarche multisectorielle. On remarque une tendance des grandes collectivités, régions et départements à s'engager dans cette démarche. Pour rappel, ces collectivités territoriales n'exercent généralement pas de compétences propres en termes de services eau/assainissement, déchets et production et distribution d'énergie, et ne disposent donc pas de budgets spécifiques sur ces compétences permettant de recourir aux 1% Solidaires. Ainsi, ces engagements se font en majorité sur leur budget général.



Une collecte commune : une démarche à promouvoir et à poursuivre

Cette expérimentation d'une collecte harmonisée d'informations inter-réseaux, porte sur la typologie des financements qui ont été mobilisés par les collectivités territoriales. En s'intéressant aux dynamiques de l'AECT dans les secteurs de l'eau, l'assainissement, l'énergie et les déchets, elle a permis d'amorcer une réflexion pour améliorer la synergie des démarches globales de collecte de données réalisées par les différents réseaux. Les résultats pour les secteurs des déchets et de l'énergie sont modestes mais permettent un état des lieux commun grâce auquel les réseaux pourront consolider la collecte et adapter nos accompagnements pour la mobilisation sur ces deux secteurs.

Cette plaquette est le fruit des recherches et réflexions mené par un groupe de travail composé de : **Cyrielle Choblet** (Lianes Coopération), **Sophie Laly** (CENTRAIDER), **Mélodie Boissel** (pS-Eau), **Charlotte Bonhomme** (AMORCE), **Hervé Tritschberger** (CIRRMA/GESCOD), **Mélissa Rosier** (BFCI), **Clément Lugagne** (Cicle), **Sophie de La Bassetière** (pS-Eau), **Rokhaya Diagne** (SoCoopération).





Afin d'accompagner la mobilisation des acteurs de coopération sur les thématiques de l'accès aux services essentiels, trois réseaux nationaux multi-acteurs (pS-Eau, Amorce, Cicle), la Conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA) et cinq réseaux régionaux multi-acteurs (Gescod, SO Coopération, Bourgogne Franche Comté International, Centraider, Lianes coopération) ont entamé un travail commun en vue d'améliorer la cohérence de leurs actions communes concernant les secteurs de l'eau et l'assainissement, l'énergie et la gestion des déchets.

Cette brochure est le fruit du groupe de travail « méthodologie commune de collecte de données », dédié à une démarche teste de collecte mutualisée puis de présentation consolidée des engagements sectoriels des collectivités territoriales et leurs regroupements.



Avec le soutien financier de :